sitations pour la distinction dont vous venez d'être l'objet de la part de vos collègues du Conseil municipal. Nous sommes particulièrement heureux de votre nomination d'adjoint au maire de la ville de Comines, et nous vous prions de vouloir bien agréer, avec ce modeste bouquet, nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement. Vive Charles Catteau! »

Très touché de cette manifestation, M. Charles Catteau a répondu en ces termes :

« Mes chers amis, je vous remercie de vos bons souhaits et suis très touché de votre démarche. Quoique déjà très occupé, j'ai accepté les fonctions d'adjoint, espérant pouvoir être un peu utile à la population de notre chère ville de Comines. Partisan de toutes améliorations compatibles avec la bonne gestion des fonds communaux, et ennemi de toutes surcharges qui retombent toujours sur la masse de la cité et en particulier sur la classe moyenne et laborieuse, je préterai toujours mon concours aux œuvres ayant pour but le bien-être et la prospérité de notre ville. Mes nouvelles fonctions allant absorber une partie de mon temps, je compte sur le bon concours de vous tous pour la bonne gestion de mon établissement de Comines. J'espère d'ici quelque temps pouvoir y ramener des affaires que j'ai au loin, car plus il y aura ici de fabrications diverses, plus il y aura de sources de travail pour l'ouvrier et plus le petit commerce y gagnera. Pour accomplir ces différents projets, il me faut l'appui de tout mon personnel : j'y compte absolument. Je n'oublierai jamais toutes vos démarches dans toutes les circonstances heureuses et malheureuses que j'ai traversées, et je suis heureux de vous dire en ce jour : Merci, merci pour ce que vous avez fait pour moi. »

Les ouvriers se sont séparés après le chant d'un vivat en l'honneur de leur patron.

EFFONDREMENT D'UN RESERVOIR. — Mardi matin, vers onze heures, dans la blanchisserie de M. Léon Blanquart, rue de la Lys, un réservoir qui était installé au-dessus d'un ancien batument en planches, s'est effondré avec fracas dans la cour de l'usine. On n'a, heureusement, aucun accident à déplorer.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
LILLE

LE RETOUR DU 43e DE LIGNE. — Le 43e régiment d'infanterie, de retour des tirs de guerre, qui ont eu lieu au camp de Sissonne, est rentré à Lille mercredi, vers une heure et demie. Le retour avait été annoncé pour jeudi, puis pour mercredi, à deux heures et demie, ce qui fait que peu de monde se trouvait sur le parcours suivi par le régiment.

Le 43e a quitté Orchies, dernière étape, de bonne heure, et a fait des petites manœuvres dans les environs avec le 16e bataillon de chasseurs, qui était parti à sa rencontre, musique en tête, vers six heures du matin.

Après la soupe, les troupes se sont dirigées vers Lille, où elles sont arrivées vers une heure. Comme chaque année, des cycistes s'étaient rendus à la porte de Douai et ont précédé le 43e de ligne.

Place de la République, le bataillon de Souham a bifurqué et a rejoint ses casernes; au pont de la Citadelle ce fut le tour des soldats casernés à « Negrier »; le 2e bataillon est rentré à la Citadelle.

Après la musique qui, sur tout le parcours, a joué des morceaux entraînants, venaient le lieutenant-colonel Loiseau et le colonel Marechal, entourés de plusieurs officiers du 43e de ligne et du 16e chasseurs à pied. Les fantassins marchaient allègrement, malgré la chaleur.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — La distribution solennelle des prix de 1902 aura lieu le dimanche 7 juin, à trois heures précises, dans la salle des fêtes de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, sous la présidence de M. Agache-Kuhlmann, qui prononcera le discours d'usage.

L'AFFAIRE ASSEMAN. — *Le sous-brigadier de police à la maison d'arrêt.* — Mercredi matin, M. Hetum, inspecteur de police, arrivant au poste central, en civil, et en sortant presque aussitôt. Où allait-il? Les agents, étonnés de voir leur chef en « pékin » se le demandaient.

M. Hetum allait chercher Asseman près de la frontière belge. L'argent détourné par le sous-brigadier de police a été, on le sait, remboursé, et les plaintes déposées au Parquet ont été retirées.

Asseman, qui n'a guère plus rien à craindre, s'est constitué prisonnier et a été conduit au Parquet par M. Hetum lui-même.

Le sous-brigadier, qui était vêtu d'un complet gris et qui portait un chapeau mou, a été interné à la maison d'arrêt et mis à la disposition de M. Delaïe, juge d'instruction, après avoir été interrogé sommairement par M. Houzer, substitut du procureur de la République.

UNE CHUTE DE NEUF MÈTRES, RUE DU PONT-NEUF. — Mercredi, vers trois heures, un apprenti couvreur, Adolphe Bertel, âgé de 16 ans, dont les parents demeurent à Ascq, employé au service de M. Horquin, entrepreneur, rue du Pont-Neuf, 5, travaillait sur la toiture de la maison portant le numéro 10 de ladite rue. Soudain, la échelle sur laquelle était appuyé le jeune homme cède, et Bertel, après avoir tournoyé dans le vide, alla s'abattre sur la chaussée. Le malheureux, qui a la clavicule droite fracturée et des contusions très graves dans la région droite du thorax, a été reconduit chez ses parents, après avoir reçu les soins de M. le docteur Derode.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — M. Charles Wattez, âgé de 42 ans, demeurant rue des Robinets, 8, qui s'était fracturé le crâne en tombant d'une échelle dans les ateliers de M. Grenier-Darragon et non dans les magasins de M. Grenier, rue d'Arras, comme on l'avait annoncé par erreur, est mort mercredi, à l'hôpital Saint-Sauveur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Paroisse Saint-Antoine de Padoue.* — Voici la désignation de l'horaire des pèlerinages à Saint-Antoine de Padoue, de Roubaix, pendant le mois de juin 1903 :

31 Mai, fête de la Pentecôte. A la messe de midi, pèlerinage du cercle et du patronage Saint-Henri. — Musique de Saint-Henri : à 5 h. du soir. Salut ouverture du mois de Saint-Antoine. Instruction. Distribution de manuels à l'assistance.

2 Juin, Mardi, à 9 h., messe de pèlerinage des paroisses du décanat Saint-Martin de Roubaix : Saint-Martin de Roubaix, Saint-Sépulchre, Sacré-Cœur, Saint-Jean-Baptiste, Croix; des paroisses du décanat d'Armentières. Célébrant : M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin; à 5 h. 1/2 du soir, salut de Saint-Antoine. Vénération de la relique du Saint. Distribution de médailles.

3 Juin, Mercredi, à 9 h. messe de pèlerinage des paroisses du décanat de Wattrelos. Saint-Maclou, Saint-Vincent de Paul, Sainte-Elisabeth, de Roubaix, Très Saint-Rédempteur, de Roubaix; des paroisses du décanat de Comines. Célébrant : M. le doyen de Wattrelos.

4 Juin, Jeudi, à 8 heures 1/2, pèlerinage de l'école de la rue d'Alsace.

5 Juin, Vendredi, à 8 h. 1/2, pèlerinage de l'école de la rue d'Alsace.

7 Juin, Dimanche, à 6 h. 3/4, messe de communion; à 7 heures 1/2, pèlerinage de la Fraternité des hommes du Tiers Ordre de Roubaix et de Tourcoing, messe de communion; à 10 h., grand'messe chantée par la société chorale du cercle Saint-Michel. Pèlerinage des œuvres diocésaines de Notre-Dame; à 3 h., vêpres chantées par la chorale de Lannoy. Pèlerinage du patronage de Lannoy; à 5 h. 1/4, pèlerinage des œuvres de la paroisse Sainte-Anne, de Tourcoing, salut chanté par la chorale de ces œuvres.

A 6 h., pèlerinage des réunions dominicales du Sacré-Cœur et de Saint-Louis, de Tourcoing. Salut chanté par la chorale des jeunes filles du Sacré-Cœur; à 6 h. 1/2, pèlerinage des patronages des jeunes gens de St-Joseph de Roubaix; salut chanté par la chorale de ces œuvres.

8 Juin, Lundi à 8 h., messe de pèlerinage de l'Institut Technique de Roubaix; à 4 h. 1/2, pèlerinage de l'externat de la Sagesse de la paroisse Saint-Martin; salut chanté par la chorale des élèves.

9 Juin, Mardi, à 9 h., 1e pèlerinage des paroisses du décanat de Lannoy : Lannoy, Annappes, Anstaing, Ascq, Baisieux, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Martin, Chéreng, Flers, Le Sart, Forest, Gruson, Hem, Leers, Lys, Sailly, Touffiers, Tressin, Willems. 2e Pèlerinage de l'externat de la Sainte-Union, rue de l'Espérance. Grand'messe célébrée par M. le doyen de Lannoy et chantée par la chorale de Saint-Antoine et des jeunes filles de la Sainte-Union; à 4 h. 1/2, salut de pèlerinage de la Ste-Union, rue du Vieil-Abreuvoir.

10 Juin, Mercredi, à 9 h., messe de pèlerinage des paroisses du décanat Saint-Christophe de Tourcoing : Saint-Christophe, Bondues, Marcq-Saint-Vincent, Marcq, Notre-Dame-des-Victoires Mouvaux, Saint-François, Sacré-Cœur, Saint-Louis, Saint-Eloi (Blanc-Seau), St-Joseph et Notre-Dame de la Marlière : célébrant M. le Doyen de Saint-Christophe.

A 4 h. 1/2, pèlerinage de l'externat de la Sainte-Union, de Tourcoing; salut chanté par la chorale des élèves.

11 Juin, Jeudi, à 8 h. 1/2, messe du Saint-Sacrement, pèlerinage de l'externat de la Sagesse, rue de la Redoute.

12 Juin, Vendredi, à 9 h., messe de pèlerinage des paroisses du décanat Notre-Dame de Tourcoing : Notre-Dame, Bousbecque, Halluin, Saint-Hilaire et Saint-Alphonse, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Saint-Piat, et Saint-Roch, Tourcoing, Sainte-Anne et Notre-Dame de Lourdes.

13 Juin, Samedi, fête de Saint-Antoine, à 6 h. 1/2 et à 7 h. 1/2, messes de communion générale; à 10 h., pèlerinage des paroisses du décanat Notre-Dame de Roubaix : Notre-Dame, Saint-Joseph, Wasquehal. Grand'messe célébrée par M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame et chantée par les élèves du Demi-Pensionnat St-Louis; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles, panégyrique de St-Antoine, à 8 h. du soir, salut solennel, deuxième panégyrique pour les classes ouvrières qui n'auraient pu y assister dans la journée.

LA CONFIRMATION

A TOURCOING. — Mgr Monnier a administré mercredi matin la confirmation à dix-huit élèves de l'Institution Saint-Michel.

Vers neuf heures, le prélat a quitté Tourcoing, pour se rendre à Halluin, où il devait se trouver à 10 h. 1/2.

A HALLUIN. — Mgr de Lydda est arrivé à Halluin mercredi matin, vers neuf heures et demie, accompagné de M. le chanoine Carlier, vicaire général. A dix heures et demie, Sa Grandeur a administré la confirmation à 160 garçons et 180 filles environ. Dans l'après-midi, un banquet a eu lieu au presbytère; le Conseil de fabrique y assistait. M. Jules Demeestère, adjoint au maire, représentait l'administration municipale. M. Detretin, maire de la ville, indisposé, s'était fait excuser.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Jeunesse Républicaine anticollectiviste.* — Répétition générale ce soir, à huit heures et demie, chez M. Delespierre, 63, rue de Lannoy.

—— *Trouvailles.* — M. Jean Lefebvre, rue de Lannoy, 476, a trouvé un diamant de vitrier. — M. Henri Vanderfirden rue de la Barbe-d'Or, 11, a trouvé un trousseau de deux clefs.

—— *Une réunion générale* des Cercles d'Etudes aura lieu aujourd'hui jeudi, à huit heures et demie du soir, au local du Cercle d'Etudes St-Eloi, rue du Tilleul, 178.

—— *Chorale l'Abeille.* — Jeudi, 28 mai, à huit heures et demie, répétition générale. Communications très importantes.

WATTRELOS. — *Union Chorale.* — Les répétitions pour le festival d'Ostende ont lieu tous les samedis, à neuf heures précises; cinq chœurs sont à l'étude.

CROIX. — *Musique Municipale.* — Ce soir, jeudi, à huit heures et demie, répétition au local, Café Hurtebise.

—— *Grande-Harmonie.* — Répétition générale, ce soir, jeudi, 28, à huit heures et demie précises, Café Leduc. Cours gratuit de solfège à sept heures et demie.

LILLE. — *Facultés catholiques : Dispensaire Saint-Camille.* — Les consultations de M. le docteur Thilliez (maladies des yeux) sont désormais transférées au dispensaire Saint-Raphaël, rue du Port, 86. Elles ont lieu le mardi, le jeudi et le samedi, à quatre heures.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

A FLERS. — La revue des chevaux a été passée hier mercredi, à 2 h. 1/2, sur la Place. M. Hasbroucq, premier adjoint, remplaçait M. le Maire retenu. La Commission était ainsi composée : président, M. Paul Lepage, chef d'escadron de réserve; M. Louis Lepers, brasseur, membre civil; M. Delattre, vétérinaire de la réserve.

114 chevaux ont été passés en revue. La Commission en a classé 87 de la façon suivante : 1re catégorie, 10; 2e catégorie, 2; 3e catégorie, 2; 4e catégorie, 6; 5e catégorie, 22; 6e catégorie, 45. Les opérations se sont terminées à cinq heures.

A ARMENTIÈRES. — La revue des chevaux a eu lieu mercredi matin sur la Grande-Place. M. de Montalembert, maire, assistait aux opérations. La Commission était composée de : MM. Paul Lange, chef d'escadron de l'armée territoriale; Louis Desrousseaux, cultivateur, membre civil; Delattre, vétérinaire de l'armée de réserve. La Commission a passé en revue 81 chevaux; elle en a classé 49. 1re catégorie, 1; 2e catégorie, 4; 4e catégorie, 2; 5e catégorie, 14; 6e catégorie, 26; 8e catégorie, 2.

A St-JACQUES
209-211, rue du Collège
près place Fosse-aux-Chênes
ROUBAIX

MAISON DU DEUIL
RAYON COMPLET DE DEUIL
Deuil en 24 heures. Location de Châles

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 27 mai 1903
Présidence de M. SÉE, vice-président

UNE VIEILLE CONNAISSANCE. — Le jeune Adolphe Zeep, sujet hollandais, que le Tribunal condamnait, en 1901, à deux ans d'emprisonnement pour vols commis dans un cirque de passage à Tourcoing, revient devant les juges français. Admis à l'hôpital de la Charité, à Lille, comme malade, Zeep a fait connaissance d'un garçon coiffeur, nommé Scoffier, qui, le jour du départ de Zeep, lui confia une montre et une chaîne en argent, pour les engager au mont-de-piété et lui rapporter l'argent dont il avait besoin. L'audacieux malfaiteur a vendu les bijoux à vil prix. Quatre mois de prison.

VOLS DE COUPONS. — Alfred Vanartsclaer, 29 ans, tisserand à Roubaix, se faisant des profits illicites en emportant de l'usine Prouvost frères, où il travaillait, des coupons de tissus, dont on a retrouvé une grande partie chez lui. Vanartsclaer a déjà subi plusieurs condamnations, dont une à 15 mois de prison pour complicité de vol par recel. Il est condamné aujourd'hui à 5 mois et 1 jour de prison.

JEUNES CONTREBANDIERS. — La brigade de Wattrelos-gare a arrêté le 14 mai, deux gamins, César Balcaen, 17 ans, de Roubaix, et Victor Carton, 15 ans ½, natif de Tourcoing, sans domicile fixe, au moment où ils importaient 9 kil. d'allumettes, valeur 40 fr. 50. Seul, Balcaen se présente à l'audience, où il est condamné à 6 jours de prison avec sursis, et 500 francs d'amende, celle-ci solidairement avec le petit Carton, contre lequel défaut est prononcé et que le Tribunal envoie en correction jusqu'à l'âge de 18 ans ½, après l'avoir acquitté comme ayant agi sans discernement.

AFFAIRES DIVERSES. — 15 jours de prison avec sursis à Henri Mulier, 24 ans, maçon, qui s'est introduit dans une chambre du cabaret Lamarre, 85, rue du Tilleul, à Roubaix, et s'y est emparé d'une montre appartenant au patron de l'établissement. — Deux mois de prison à Clémence Prévost, 55 ans, tisserande à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion. — 4 mois à Alois Vanbelle, 31 ans, menuisier à Lille, pour avoir porté un coup de couteau à la gorge d'un sieur Varlope, avec lequel il s'était trouvé au cabaret.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercredi 27 mai 1903
Présidence de M. SÉE, vice-président

LES ADJUDICATIONS. — Par suite de saisie immobilière, est mise à prix 8,000 francs, une grande maison avec ses dépendances, sise rue Royale, 13, à Lannoy, et formant l'angle de ladite rue et de la place Vendôme, avec un bâtiment à usage de brasserie et son matériel industriel, mise à prix 2,000 francs.

Ces deux lots, d'abord présentés en vente séparément, ne trouvent pas amateurs; sur réunion, ils sont mis à prix et adjugés 10,000 francs à Me Lefort, avoué, successeur de Me Houzé.

Dans la même vente étaient comprises deux maisons, dont une à usage d'estaminet, sous l'enseigne *A l'Artilleur*, situées à Lys-lez-Lannoy, quartier du Colysée, sentier de Montois. La mise à prix était fixée à 6,000 fr. Me Lefort est également déclaré adjudicataire pour le montant de la mise à prix.

A signaler un incident : Me Cointrelle, avocat, assisté de Me G. Rombaut, avoué, a sollicité du Tribunal une remise de la vente dont s'agit. Certaines personnes s'étant disposées à s'associer pour fonder une brasserie coopérative, l'honorable Me Cointrelle, se faisait leur porte-paroles pour demander que le Tribunal veuille bien surseoir à procéder à la vente. Sur la prière de Me Lefort, le Tribunal a passé outre.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— Mardi a été célébré, en l'église métropolitaine de Cambrai, le mariage de Mlle Berthe Thiéry, fille de M. Edmond Thiéry, négociant en grains, avec M. Emile Cambay.

NÉVRALGIES - RAGES de DENTS - MIGRAINES
sont guéris par le CÉPHALIQUE St-MICHEL 1 fr. 50
32, rue Neuve, Roubaix, et dans toutes les Pharmacies

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Grand-Théâtre-Hippodrome.* — C'est aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, que la Tournée Huguenet viendra donner une représentation du *Secret de Polichinelle*, la nouvelle comédie de M. Pierre Wolff.

UN FESTIVAL PERMANENT A MALO-LES-BAINS. — Un grand festival international permanent, offert aux sociétés d'harmonies, fanfares, orphéons, symphonies, trompettes et trompes de chasse, avec faculté pour chaque société de choisir le jour qui lui conviendra le mieux et comportant 5,000 francs de primes, aura lieu à Malo-les-Bains du 31 mai au 20 septembre 1903.

La municipalité vient de décider qu'aux 5,000 francs de primes déjà existantes, s'ajouteront trois primes de 50 fr. à tirer au sort entre les sociétés musicales qui ont adhéré à la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. Pour les renseignements, écrire à M. Dubouchet, secrétaire général du festival.

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »
222, rue du Tilleul, ROUBAIX
VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX
La Maison vendant la meilleure qualité et le meilleur marché, accorde
20 0/0 D'ESCOMPTE
dont 15 0/0 sur la facture
A TOUT ACHETEUR
et 5 0/0 sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.
La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté et malgré la hausse de 20 0/0 qui existe déjà sur les vins maintiendra ses prix jusqu'au 30 Juillet.
Au détail on donne des tickets. 21218

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Les fêtes de Roubaix

Roubaix, le 27 mai 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Nous vous serions recommandants de vouloir insérer, dans votre estimable journal, la petite note suivante, en réponse à la lettre d'un groupe d'employés.

Que les employés demandent à chômer, mardi, c'est leur affaire. Ces messieurs étant payés au mois, qu'ils travaillent ou qu'ils ne travaillent pas, pour eux le résultat est le même. Nous croyons interpréter les sentiments de tous les ouvriers en demandant à travailler mardi toute la journée, car nous estimons que les jours de fête et de chômage forcé sont assez nombreux, et que deux jours suffisent pour fêter dignement la pose de la première pierre du nouvel hôpital.

Un groupe d'ouvriers, pères de famille.

La distribution des lettres

Roubaix, 27 mai 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Depuis un certain temps, des lettres et des factures que j'envoie à mes clients sont remises dans des maisons voisines; je ne sais si le facteur sait bien lire. Toujours est-il qu'avec cette distribution mal faite, mes factures n'étant pas adressées dans des enveloppes fermées, il peut me porter préjudice.

Je prie donc l'administration des Postes, de vouloir bien donner des ordres en conséquence pour que pareille chose ne se renouvelle plus.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Un habitant du quartier Saint-Jean-Baptiste.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un éploré. — Une fille, à 24 ans, n'a plus besoin du consentement de ses parents, il suffit de le remplacer par un acte respectueux. Pour un garçon, c'est à partir de 25 ans seulement. —— *D. J. F.* — Pas avant 21 ans; lisez d'ailleurs la réponse ci-dessus. —— *Un lecteur assidu.* — Votre beau-père ne peut disposer que du quart de sa fortune; il peut vous léguer le mobilier, si sa valeur ne dépasse pas le quart de sa succession. —— *R. D. M.* — Si c'est une femme, oui; si c'est un homme, non.

V. D. 220. — Devant le bureau. —— *C. M. à C.* — Nous ne le croyons pas. —— *Un amateur de photographie.* — Aucune. —— *L. B. Roubaix.* — Dans l'arrondissements d'Avesnes.

LE TRAGIQUE INCENDIE
DE la CITADELLE D'ARRAS

Nous n'avons guère de renseignements nouveaux à ajouter à ceux que nous avons fournis sur le terrible incendie qui a éclaté lundi soir à la citadelle d'Arras.

L'émoi causé par ce sinistre, qui a fait quatre victimes, n'a fait que croître hier. Espérons que la liste des morts est définitivement close.

Les blessés

Les blessés, en général, ont passé la nuit de mardi à mercredi d'une façon calme, et leur état reste relativement satisfaisant.

Il faut faire exception toutefois pour Mlle Salomé, qui est très surexcitée. Son état n'est pas plus inquiétant que mardi, mais de graves complications sont à craindre.

Les blessés qui sont soignés à domicile vont aussi bien que possible également. Mme Hardhuin, au sujet de laquelle certains bruits alarmants avaient couru, semble être en voie de guérison. Elle a même eu le courage d'assister aux derniers moments de sa fille, décédée mardi soir.

Le feu

A la Citadelle, deux pompes sont toujours en batterie et l'une d'elles a dû être manœuvrée au cours de la nuit de mardi à mercredi, près de l'habitation de M. Salomé.

En effet, le vent qui soufflait avec une certaine violence avait rallumé le feu qui couve toujours dans les décombres amoncelées et fumants.

La cause du sinistre

De l'enquête ouverte pour établir la cause du sinistre et qui se poursuit, il paraît d'ores et déjà avéré que cette catastrophe serait purement accidentelle.

Le feu aurait pris naissance dans l'escalier conduisant des appartements au grenier entièrement mis à la disposition de la famille Salomé.

Des tentures, des girandoles et des guirlandes avaient été disposées partout. Une de ces guirlandes agitée par un souffle, aura pris feu au contact d'une des lampes à pétrole placées contre le mur. On conçoit avec quelle rapidité les flammes ont pris alors de l'extension...

Une déposition importante a été faite sur ce point.

Félicitations

M. le général de Germiny a fait parvenir à M. le Maire d'Arras une lettre le remerciant, au nom de l'autorité militaire, pour la courageuse intervention des sapeurs-pompiers. En même temps, par un ordre de la place, il adresse directement ses remerciements et félicitations aux sapeurs-pompiers.

Des lettres de remerciements ont été également adressées aux sapeurs-pompiers des communes environnant Arras, qui sont venus coopérer au service.

Les funérailles des victimes

Dans la matinée de mercredi, des démarches ont été faites, après entente entre tous les officiers de la garnison, auprès des familles des victimes du sinistre, en vue de faire des funérailles collectives.

Il a été convenu que ces funérailles auraient lieu vendredi matin, à dix heures, aux frais des officiers des officiers.

Le cortège sera donc composé de la dépouille mortelle de Mme Bourry, et de Mlles Selle-Courcot et Hardhuin.

Seul le corps de Mlle Andriès sera reconduit à Bergues pour y être inhumé, la famille ayant exprimé ce désir.

Le grand-père de cette jeune fille, presque nonagénaire, est arrivé mercredi matin, pour assister à la mise en bière, qui a eu lieu mercredi après-midi, à trois heures.

LE CANAL DU NORD

Paris, 27 mai. — La commission sénatoriale des finances s'est occupée aujourd'hui, du projet du canal du Nord. M. Gauthier, de l'Aude, a appelé l'attention de la commission sur la garantie de la Chambre de Commerce de Douai.

On sait que la Chambre de Commerce, qui participe pour 30 millions aux frais d'exécution du canal, s'est adressée au Conseil d'administration des houillères, qui a accepté de prendre la totalité des obligations que la Chambre de Commerce va émettre pour obtenir les 30 millions. Ces obligations seront rémunérées au taux de 3 francs 40 %, mais M. Gauthier craint que cet intérêt ne puisse être servi et que l'Etat puisse être rendu responsable de l'emprunt. Aussi a-t-il demandé que le mode d'émission des obligations soit nettement précisé.

LA SAISON BALNÉAIRE

RETABLISSEMENT DU SERVICE RAPIDE

Entre Paris-Lille-Roubaix-Tourcoing et Ostende

Pendant la saison balnéaire, du 31 mai au 30 septembre, les chemins de fer de l'Etat belge et de la Flandre occidentale assureront les relations du Nord de la France avec Ostende, Bruges, Blankenberghe et Heyst, viâ Mouscron et Courtrai, au moyen de trois rapides qui seront en correspondance immédiate à Lille, avec les trains rapides de ou pour Paris. Ce service sera assuré comme suit :

DE PARIS A OSTENDE
ALLER

		1re - 2e cl. mat.		1re - 2e - 3e soir		1re - 2e cl. soir.	
Paris	Départ.	8 20		1 06		5 23	
Lille	Arrivée	11 20		4 55		8 15	
		1 - 2	1 2	1 2 1 2 3		1 - 2	1 2 3
Lille	Départ.	11 29	11 36	5 05	5 10	8 24	8 35
Roubaix	—	11 43	11 55	5 17	5 22	8 36	8 56
Tourcoing	Départ.	11 48	11 58	5 22	5 33	8 41	9 2
Courtrai	Arrivée	12 14	12 25	5 47	6 »	9 1	9 29
Gand	—	—	1 15	—	6 54	—	10 23
Bruges	—	—	1 47	—	7 27	—	soir.
Blankenberghe	—	—	2 13	—	7 49	—	—
Heyst	—	—	2 33	—	8 08	—	—
Ostende	Arrivée	1 26	—	7 »	—	10 12	—
		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	—

D'OSTENDE A PARIS
RETOUR

		mat. 1 2 3	mat. 1 - 2	mat. 1 2 3	mat. 1 - 2	soir. 1 2 3	soir. 1 - 2
Ostende	Départ.	6 41	6 54	—	11 6	—	5 12
Heyst	—	—	—	9 54	—	3 50	—
Blankenberghe	—	—	—	10 12	—	4 10	—
Bruges	—	—	5 49	10 35	—	4 33	—
Gand	—	—	—	11 »	—	5 03	—
Courtrai	—	7 29	—	11 56	12 47	5 56	6 26
Tourcoing	Arrivée	7 59	8 15	12 22	12 41	6 32	6 50
Roubaix	—	8 13	8 30	12 45	1 »	6 54	7 5
	Arrivée	8 30	8 41	1 »	1 14	7 9	7 16
Lille		1re - 2e cl.		1re - 2e - 3e		1re - 2e cl.	
	Départ.	8 48		1 40		7 25	
Paris	Arrivée	11 58		5 23		10 25	
		mat.		soir.		soir.	

Entre Nieuport et le Nord de la France

A la suite des démarches faites par la Chambre de Commerce belge de Lille, auprès du Ministère des Chemins de fer belges, à Bruxelles, des trains nouveaux seront mis en marche pendant la prochaine saison balnéaire sur la ligne de Nieuport (bains) à Litchtervelde, et des modifications seront apportées au service des trains afin d'améliorer les moyens de communications entre le Nord de la France et Nieuport-Bains.

Les relations entre Nieuport-Bains et Lille seront établies comme suit à partir du 31 mai :

DE NIEUPORT-BAINS A LILLE

		mat.	mat.
Nieuport-bains	D	10 8	45 32
Nieuport-ville	D	10 14	45 38
Dixmude	A	10 34	16 12
	D	10 36	16 20
Lichtervelde	A	11 2	16 56
	D	11 6	17 3
Roulers	A	11 17	17 14
	D	11 19	17 16
Courtrai	A	11 49	17 48
	D	11 56	17 54
	A	12 9	18 8
Mouscron	D	12 21	18 20
Lille	A	1 »	7 9
		soir.	soir.

DE LILLE A NIEUPORT-BAINS

		mat.	soir.
Lille	D	7 55	5 10
Tourc.	A	8 22	17 37
	D	8 30	17 47
Menin	A	8 58	—
	D	9 24	18 9
Roulers	A	9 36	18 41
	D	9 37	18 43
Lichterv	A	9 49	18 54
	D	9 51	19 10
Dixmude	A	10 17	19 34
	D	10 18	19 36
Nieup.-v.	A	10 38	19 53
Nieup.-b.	A	10 41	19 59
		mat	

ETABLISSEMENT
D'HYDROTHERAPIE
du Docteur DELAUNOIS
à Bonsecours-Péruwelz

LA DORMEUSE DE THENELLES
est réveillée

Le miracle a eu lieu dimanche.

Cependant, il y avait eu des prodromes. Qu'on se rappelle qu'il y a quelques mois, nous avons dit que Marguerite Boyenval semblait souffrir, qu'on avait dû l'opérer d'un abcès, et qu'alors un signe de sensibilité avait été perçu.

Voici dans quelles circonstances cet événement, qui a produit une grosse émotion dans le pays, a eu lieu.

Marguerite Boyenval, tout en dormant, était devenue poitrinaire, et c'est évidemment sous l'influence de cet état pathologique nouveau que le réveil de la sensibilité a eu lieu. Elle se plaignait. Samedi, elle eut une crise, fit des mouvements d'une assez grande amplitude et qui dénotaient bien que l'effrayante contracture musculaire cessait.

L'honorable docteur Charlier, maire d'Origny-Ste-Benoîte, qui la surveille et la soigne depuis vingt ans, la mit en observation et constata que petit à petit sa malade reprenait conscience d'elle-même. Elle portait la main à la partie malade, gémissait doucement. Mardi, le réveil complet eut enfin lieu.

Elle put répondre par oui et par non aux questions du docteur. La sensibilité, complètement abolie, était revenue : « Vous me pincez », dit-elle au médecin, qui lui avait pris le bras pour s'en assurer. Mais l'état de faiblesse était tel, que le docteur ne voulut pas l'interroger plus longtemps et recommanda qu'on laissât dans un calme absolu son intéressante malade.

La maigreur de la dormeuse réveillée est effrayante.

Il est vraisemblable que les organes atrophiés ne reprendront pas leurs fonctions, de sorte que l'existence de la pauvre fille est précaire.

Marguerite Boyenval dort depuis le 21 mai 1883, c'est-à-dire depuis vingt ans et quelques jours. Elle s'est endormie à l'âge de 22 ans et se réveille en en ayant quarante-deux, ou à peu près, car elle est du 29 mai.

On a dit souvent dans quelles circonstances ce sommeil cataleptique lui est survenu.

A la suite d'un accouchement clandestin suivi de la mort naturelle de l'enfant, la gendarmerie fit une enquête. Marguerite Boyenval repassait du linge quand une voisine lui dit :

— V'là les gendarmes qui viennent t'arrêter.

Elle eut une crise de nerfs terrible, suivie de plusieurs autres et qui se terminèrent par le sommeil léthargique où elle était encore dimanche.

Au début de ce sommeil, la malade avait tous les deux mois et sans se réveiller des crises très fortes pendant lesquelles elle se déchirait la poitrine et la figure.

Puis, tout mouvement cessa. Les mâchoires se serrèrent violemment l'une contre l'autre, les yeux se révulsèrent et Marguerite Boyenval présenta le summum de la *diathèse de contracture* avec léthargie profonde, inertie mentale et insensibilité physique.

Sa mère la nourrissait avec de la peptone introduite par les voies du bas et aussi par la brèche d'une dent cassée, avec un chalumeau.

Le visage, d'une pâleur de cire, n'était pas disgracieux; le nez est droit, les lèvres bien dessinées et les cheveux blonds sont abondants.

Le corps est réduit à l'état de squelette.

MAISON HAUTE, HOTEL-RESTAURANT. — 1er ordre à Boitsfort près Bruxelles, lisière de la forêt de Soignes. 31439

NORD

Un cheval emballé à Dunkerque. — Courageuse conduite de Mgr Sonois. — Hier matin, vers 9 heures 45, un cocher de la maison Demorest, M. Paul Lefebvre, passait en voiture place Jean-Bart, quand, arrivé à la hauteur du café du *Grand-Morien*, l'essieu de devant se brisa.

Le cheval, effrayé, partit à fond de train.

Des accidents allaient se produire, quand Mgr Sonnois, qui se rendait à l'église Saint-Eloi pour la confirmation, s'élança à la tête du cheval.

Il allait le saisir, mais il fut devancé par un autre dévoué sauveteur, M. Lesage, hôtelier, rue du Lion-d'Or, qui réussit à prendre les guides. Malheureusement, il glissa après avoir été traîné sur un parcours de quelques mètres, et le cheval s'abattit sur lui.

Relevé aussitôt, M. Lesage fut transporté à la pharmacie Baggio, où il reçut les premiers soins, puis il fut conduit en voiture à son domicile.

M. le docteur Ruyasen constata qu'il avait la main droite fracturée en deux endroits. Il portait une forte blessure au-dessus de l'œil droit et une autre derrière la tête. Le pied gauche est fortement contusionné et on craint une fracture.

UNE SAISIE IMPORTANTE DE TABAC BELGE A RUMEGIES. — *Dans la nuit de mardi à mercredi*, vers une heure, le brigadier Perrot, le sous-brigadier Thiébaut et les préposés Descarpentries, Chauvière, Hennebelle et Place, de service au Bosquet de la Bataille à chiens, ont attaqué six fraudeurs, qui, à la vue des douaniers, ont abandonné ch